

**REUNION
DU
CONSEIL MUNICIPAL**
(Art. 22 du Code d'Administration communale)

Le Conseil Municipal de la commune de SAINT HILAIRE LEZ CAMBRAI se réunira, en séance ORDINAIRE à la **SALLE DU PARC** le **VENDREDI 17 SEPTEMBRE 2021** à 19 heures 00

ORDRE DU JOUR

- 1) INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL SUITE A DEMISSION ;
- 2) RUE DE LA LIBERTE : TRAVAUX D'ESTHETIQUE DU RESEAU AERIEN ;
- 3) CA2C : FONDS DE CONCOURS – TRAVAUX RUE DES ECOLES ;
- 4) RECRUTEMENT ET REMUNERATION DIRECTEUR ET AGENTS D'ANIMATION ALSH PETITES VACANCES ;
- 5) AUTORISATION DE RECOURS AU SERVICE CIVIQUE – RENOUELEMENT ;
- 6) RENOUELEMENT CONTRAT DE GESTION PAC-LOGT ;
- 7) REVISION DES TARIFS COMMUNAUX ;
- 8) APPLICATION DROIT D'OPTION POUR REFERENTIEL M57 AU 01/01/22 ;
- 9) CA2C : AVENANT AU PACTE FINANCIER ET FISCAL 2022/2027 ;
- 10) SIDEC : MODIFICATION DES STATUTS ;
- 11) SIDEN SIAN : RETRAIT DE COMMUNES ;
- 12) QUESTIONS DIVERSES.

Fait à SAINT HILAIRE LEZ CAMBRAI
Le 10 septembre 2021
Le Maire
Maurice DEFAUX



Port du masque obligatoire + stylo personnel

Décret du 7 juin 2021 modifiant le décret n° 2021-699 du 1er juin 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire

f

POUVOIR

Je soussigné
Donne pouvoir à.....
- de me représenter à la réunion du Conseil Municipal
Convoqué pour le

- de prendre part à toutes les délibérations
- d'émettre tous votes et signer tous documents.

Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour suivant auquel cette réunion serait reportée pour une cause quelconque.

Fait à Saint Hilaire lez Cambrai, le